Image not found or type unknown

Transaction refusée malgré un compte créditeur

Par **didier retali**, le **11/03/2016** à **16:14**

Bonjour,j'utilise la carte de paiement PCS, dernièrement j'ai effectué un achat chez Cdiscount d'environ 600 euros qui avait été validé et débité de mon compte instantanément.
10 jours plus tard le commerçant me dit que la banque a refusée le paiement et annule la transaction. PCS me dit qu'il faut 16 jours pour être remboursé. au total ils vont garder mon argent 26 jours chez eux, je suppose qu'il le font travailler, moi je n'ai pas pu avoir ma commande et comme cela fait 2 fois que j'ai un refus chez le même commerçant, je passe pour un mauvais payeur. Dans ma commande il y avait une télé pour une dame de 87 ans qui s'inquiète du passage à la TNT je voulais lui faire un cadeau, à cause de leur délai je suis bloqué. J'ai payé pas mal de frais (33,50 euros) pour créditer ma carte, je l'utilise pour la sécurité mais c'est moi qui me fais avoir.
PCS m'a raccroché au nez au prétexte de l'horaire, ils ne prennent pas la peine de répondre aux mails et ont l'air d'être intouchables. Dois-je me faire une raison ?
Merci d'avance de votre réponse, cordialement.

Par **miyako**, le **12/03/2016** à **21:13**

Bonsoir,
changer d'enseigne,c'est pas sérieux.
La carte de paiement PCS n'est pas bonne et ils ont un très mauvais service de règlement des litiges.C discount est certainement au courant.Ce ne sont les moins chers.
Amicalement vôtre
suji KENZO

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés